

AR Prefecture

005-210501078-20250210-11_2025-DE

Reçu le 12/02/2025

Publié le 12/02/2025

**PROPOSITION D'HONORAIRES**Projet d'aménagement d'un comble de 90m² au sol (à vérifier). Création d'un appartement de type 4.

Date : 31/01/25

Validité : 28/02/25

Maître d'œuvre : Alexandre Liguori

Adresse : 4 Route de Grenoble

Code postal, Ville : 05100 Briançon

Téléphone : 0619211155

E-mail : unacosamentale@orange.fr

Client : Mairie de Puy saint André

05100, Puy saint André

mairie@puysaintandre.fr

Données :	Régime	Unité	Montants
Taux de complexité du projet	/	taux	1,10
Surface de travaux – rénovation (estimé)	/	M ² brut	87
Coût de construction – rénovation (estimé)	HT	€/m ²	1 744,96 €
Prévisionnel du tût. travaux – rénovation (revu à la phase APD)	HT	€	151 811,67 €
Taux de rémunération – avec complexité	HT	forfait	11,00 %
Coût de l'assurance décennale HT (variable)	0,58 %	% M. travaux	876,26 €
Montant des honoraires de M.O.E (avec déduction PC)	HT (hors assurance, mission partielle)	€	12 486,63 €
Montant des honoraires de M.O.E (avec remise commerciale.)	HT (hors assurance, mission partielle)	€	12 200,00 €

Détails des missions :**PRO (prix fixe)**

Documents livrables	Répartition	Montants
1. Mise à jours des plans, coupe et 3D post PC 2. Création de détails génériques et spécifiques 3. Choix des finitions (sols/murs/plafonds) 4. Choix des équipements (sanitaires/luminaires) 5. Réunion et validation	- Jeu complet de plans / coupes / façades au 1/50 côtés + plan démolition - Plan masse + réseaux mis à jour - Descriptifs/Quantitatif et plans de repérages des travaux - tableau de surfaces - Détails constructifs générique et particuliers au 1/20 (si nécessaire.)	40 % 4 880,00 €

DCE/ACT (prix fixe)

Documents livrables	Répartition	Montants
1 - Constitution d'un dossier complet pour diffusion aux entreprises (DCE) 3 - Tableau de Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) (option.) 4 - Analyse comparative des offres des entreprises et négociations	-Dossier DCE : -Jeu complet de plans +CCAP/CCTP -Descriptif/ Quantitatif -Rédaction d'un planning de chantier	20 % 2 440,00 €

AR Prefecture

005-210501078-20250210-11_2025-DE

Reçu le 12/02/2025

Publié le 12/02/2025

DET/AOR (Prix variable)

	DET :		
	-coordination des entreprises		
	-réunions de chantiers hebdomadaires		
	-mises à jour des évolutions en cours de chantier		
1 - Suivi de réalisation des ouvrages	-gestion du planning de chantier		
2 - Suivi financier	-VISA des plans fournis par les entreprises	40 %	4 880,00 €
3 - Direction de projet en phase travaux	AOR :		
4 - Organisation de la réception des ouvrages	-Demande des DOE auprès des entreprises		
	-Gestion des réserves éventuelles		
	-Levée des réserves		
Total honoraires :		100 %	12 200,00 €

Résumé :

Montant total

Le montant de rémunération de l'architecte est considéré comme étant fixe sur les phases PRO et DCE, et variable à partir de la phase DET. Etant entendu par « variable », que la rémunération de l'architecte s'adapte au coût réel HT. des devis fournis par les entreprises.

Signature du maître d'œuvre :

Alexandre LIGUORI
Architecte
unacosamentale@orange.fr
0619211155
n° ins. 091369

TOTAL HONORAIRES HT : 12 200,00 €

TOTAL HONORAIRES TTC : 12 200,00 €

ASSURANCE DÉCENNALE* : 876,26 €

* Ajustable selon variable budget travaux

Signature du client :

Datée avec la mention « bon pour accord ».

PROPOSITION DPC : 13 076,26 €

« TVA non applicable, art. 293 B du CGI »
Si vous-avez des questions sur cette facture, n'hésitez pas à me contacter.

SIRET : 49479773100010 / Code APE : 7111Z